

La naissance de l'histoire littéraire moderne en France au tournant des Lumières¹

La fin du XVIII^{ème} siècle n'était pas la première époque qui a vu la parution d'histoires littéraires, ni la naissance du terme lui-même. Si la chose existe depuis l'Antiquité – c'est-à-dire un écrit répertoriant les auteurs ou les ouvrages du passé –, le mot, sous sa forme latine de *historia litteraria*, date du XVI^{ème} siècle seulement.² Au II^{ème} siècle ap. J.-C., Suétone rédige *De viris illustribus* qui contient la biographie de poètes, de philosophes, d'historiens, d'orateurs, de rhéteurs et de grammairiens, et dont il ne subsiste que quelques fragments.³ Il s'agit aussi, outre les biographies, de courts passages d'introduction sur chaque genre. A la fin du IV^{ème} siècle, saint Jérôme en rédige, sous le même titre, la version chrétienne : c'est encore une liste d'auteurs, et non une histoire de la littérature latine chrétienne. Cet ouvrage a inspiré à son tour les biographies et chroniques similaires du Moyen Age latin. En 1545 paraît à Zurich le plus connu des ouvrages d'histoire littéraire de la Renaissance, la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gesner, qui va plus loin qu'une simple énumération de titres, en présentant et critiquant les œuvres.⁴ Quant au mot, *historia litteraria* est utilisée pour la première fois dans *De scribenda universitatis rerum historia* de Christophe Müller (Bâle, 1551), et se répand ensuite grâce à Francis Bacon et à son œuvre, *De dignitate et augmentis scientiarum* (Londres, 1623).⁵

L'histoire littéraire, prise dans le sens d'un ouvrage qui passe en revue, de manière chronologique et méthodique, les principales œuvres littéraires du passé, renferme donc bien plus de connotations dans ses débuts que dans les époques modernes, en fonction des modifications de l'acception du mot « littérature ». Au XVIII^{ème} siècle encore, ce terme a un sens plus large que de nos jours. Dans l'Encyclopédie, on cherche en vain une telle entrée, l'idée par contre y est présente et se trouve répartie entre les articles « Histoire », « Lettres » et « Littérature ». Mettre l'accent sur l'aspect historique de l'histoire littéraire vient du fait que la littérature en elle-même est considérée, en tant que domaine de l'esprit, comme faisant partie de « l'histoire de l'homme ». Telle est la formule de D'Alembert dans le « Discours préliminaire ». Selon lui, l'histoire de l'homme renferme entre autres l'histoire de ses connaissances, en partie littéraires : « L'histoire de l'homme a pour

¹ Texte publié dans les *Cahiers de la Nouvelle Europe* 2008/8, L'Harmattan, Paris, pp. 11-18.

² Andor Tarnai, *Tanulmányok a magyarországi historia litteraria történetéről* [Études sur l'histoire de l'*historia litteraria* en Hongrie], Budapest, Universitas, 2004, 23.

³ Marcel Benabou, « Préface » aux *Vies des douze Césars* de Suétone, Paris, Gallimard, coll. Folio, 1975, 12.

⁴ Tarnai, *op. cit.*, 23.

⁵ *Ibid.*, 5.

objet ou ses actions ou ses connaissances ; et elle est par conséquent civile ou littéraire, c'est-à-dire se partage entre les grandes nations et les grands génies, entre les rois et les gens de lettres, entre les conquérants et les philosophes. »⁶ L'idée selon laquelle la littérature doit être conçue en rapport avec l'histoire se trouve généralement répandue à l'époque, l'article « Lettres » de l'Encyclopédie fait notamment allusion à leur lien étroit à travers l'image de la parenté des Muses qui y président,⁷ et impose une nette distinction parmi les différents discours sur le littéraire : la poétique ne se confond jamais avec l'histoire de la littérature. On aurait effectivement tort de considérer comme histoire littéraire les différentes théories, celles du roman, par exemple, qui, nécessairement, retracent et commentent l'histoire du genre, en citant amplement des titres et des auteurs.⁸ L'Encyclopédie reflète également le sens large que le XVIII^{ème} siècle donne à la notion de littérature : celle-ci comprend la grammaire, l'éloquence, la poésie, l'histoire et la critique.⁹

C'est dans cet esprit, et suivant une longue tradition, qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, un ouvrage s'est réclamé de cette notion. L'Histoire littéraire de la France de Dom Rivet, moine bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, a été publiée entre 1733 et 1750, en neuf volumes, le neuvième ayant paru, à titre posthume, un an après la mort de l'auteur. Dom Rivet, qui a considéré son entreprise comme unique en France,¹⁰ a laissé une œuvre largement inachevée, car au terme de ce neuvième volume, il n'en était encore qu'au XII^{ème} siècle.¹¹ Le titre intégral mérite d'être cité, car il résume très clairement son programme :

Histoire littéraire de la France où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des Sciences parmi les Gaulois et parmi les François ; Du goût et du génie des uns et des autres pour les Lettres en chaque siècle ; De leurs anciennes Écoles ; De l'établissement des Universités en France ; Des principaux Collèges ; Des Académies des Sciences et des Belles Lettres ; Des meilleures Bibliothèques anciennes et modernes ; Des plus célèbres imprimeries ; et de tout ce qui a un rapport particulier à la Littérature. Avec les Éloges historiques des Gaulois et des François qui s'y sont fait quelque réputation, Le Catalogue et la Chronologie de leurs Écrits ; Des Remarques historiques et critiques sur les principaux Ouvrages ; Le dénombrement des différentes Éditions : Le tout justifié par les citations des Auteurs originaux.

⁶ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Discours préliminaire, t. I, Paris, GF-Flammarion, 1986, 117.

⁷ Article du chevalier de Jaucourt.

⁸ Les discours du XVII^{ème} siècle, celui par exemple de Pierre-Daniel Huet : *Lettre à M. de Segrais sur l'origine des romans* (1670), ou leurs nombreuses suites au cours du XVIII^{ème}, jusqu'à *l'Idée sur les romans* du marquis de Sade (1800), ont tous donné un aperçu historique du genre romanesque.

⁹ Article « Lettres ». Par rapport à celui-ci, l'article « Littérature » est très court, commençant par une définition laconique : « terme général, qui désigne l'érudition, la connoissance des Belles-Lettres & des matieres qui y ont rapport », et renvoie à « Lettres ». Dans le *Supplément* de Panckoucke, Marmontel rectifie cette définition en faisant une nette distinction entre littérateur et érudit.

¹⁰ Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*. Préface, t. I, Paris, 1865, II.

¹¹ La suite, trois nouveaux volumes, a été rédigée par deux corrégionnaires, Dom Clémencet et Dom Clément, publiée successivement jusqu'en 1763, ne dépassant toujours pas le XII^{ème} siècle. Le projet, interrompu à cette date, fut repris sous l'Empire.

On voit que la conception de l'auteur concernant tout ce que doit contenir un tableau complet de la littérature française était fortement conditionnée par l'approche historique. Il l'affirme même dans la toute première phrase de sa « Préface » : « Annoncer au Public une Histoire Littéraire de la France, c'est lui faire espérer la partie la plus noble, la plus utile, la plus curieuse, et en même temps la plus ample et la plus difficile à traiter de toute l'histoire de nôtre Nation. »¹² Comme il le précise par la suite : « Nous écrivons une Histoire, et non un ouvrage de théologie ou de controverse. Nous nous bornons à rapporter les faits, sans nous engager à répondre des conséquences qu'on en pourrait tirer. » Il réaffirme encore, en se réclamant de Tacite, qu'il procède dans son travail « d'une manière historique, et sans déposer le personnage d'Historien »¹³.

Ce n'est pas par hasard que Dom Rivet évoque le terme de « théologie », car en bon bénédictin, il aborde l'ensemble dans une perspective ecclésiastique.¹⁴ Il avoue sa dette envers un coréligionnaire, Dom Roussel, qui a songé avant lui à entreprendre la rédaction d'une histoire littéraire de la France, sans avoir pu la mener à bien. Il est révélateur que ce même Dom Roussel a traduit, au début du siècle, les lettres de saint Jérôme,¹⁵ auteur, on l'a vu, d'un *De viris illustribus*, d'où peut-être l'inspiration et la forme de l'ouvrage. L'apport ecclésiastique est de première importance dans la réalisation de cet ouvrage monumental, car les sources de Dom Rivet, minutieusement répertoriées dans les volumes successifs, sont en latin et se rapportent à l'histoire de l'Église. En se proposant, siècle par siècle, « de ménager aux François l'agrément d'avoir un recueil complet des Ecrivains »¹⁶ à partir de l'époque gallo-romaine, l'auteur fournit une longue énumération des gens d'Église ayant eu quelque rapport avec le domaine très vaste des lettres. Sous cet angle-là, la minutie des présentations, l'ampleur des volumes et le nombre absolument vertigineux des auteurs traités – orateurs, savants, poètes, rois même – deviennent plutôt lassants. Les représentants de la littérature profane font défaut à l'ouvrage : nulle mention ni de Chrétien de Troyes, par exemple, alors que l'on trouve une foule d'auteurs obscurs. Les sources étant des textes latins, les œuvres de la littérature vernaculaire n'ont pas été prises en considération. A titre d'exemple, on ne trouve qu'une très brève mention de Guillaume IX de Poitiers, premier des troubadours, alors qu'un de ses ancêtres, Guillaume V, sans être poète, mais « protecteur des savants, des églises et des monastères », a droit à six pages entières.

« [La poésie] étoit dès-lors si fort à la mode, que les plus grands seigneurs se faisoient un honneur de devenir Poètes. Guillaume IX, Comte de Poitiers et Duc d'Aquitaine, sur la fin de ce siècle et les premières années du suivant, composa plusieurs pièces en vers français. Il fut imité en ce genre d'écrire par

¹² *Histoire littéraire de la France*. Préface, t. I, éd. cit., I.

¹³ *Ibid.*, XXVII

¹⁴ Sainte-Beuve affirme, sans indication de source, que Dom Rivet méditait, dans les abbayes successives où il a été placé, des projets d'histoire littéraire ecclésiastique. *Causeries du Lundi*, t. VIII, Paris, Garnier, s. d., 274.

¹⁵ *Histoire littéraire de la France*. Préface, t. I, éd. cit., XXXI.

¹⁶ *Ibid.*, VI.

Ebole, Vicomte de Ventadour en Limousin, fils d'un autre Ebole et père d'un troisième. »¹⁷

Aussi courte que soit l'évocation de la figure de Guillaume de Poitiers, Rivet la charge encore de détails inutiles ou mal à propos, concernant la mention rapide d'un autre troubadour et ses rapports familiaux. *Les Vies des Troubadours*, établies entre le XIII^{ème} et le XV^{ème} siècle en occitan, fait une rapide allusion au vicomte Ebole, comme étant le fils de la vicomtesse dont fut amoureux Bernard de Ventadour,¹⁸ mais cet ouvrage ne semble pas, non plus, avoir appartenu aux sources de Dom Rivet. La poésie en langue vernaculaire revient encore au contexte religieux : « Ce goût pour la Poésie françoise se communiqua aux Ecclésiastiques et aux Moines. Mais ceux-ci n'en firent usage pour l'ordinaire que d'une manière convenable à leur profession. »¹⁹

Malgré son ampleur, ce monument d'érudition de Dom Rivet n'a pas modifié, en plein XVIII^{ème} siècle, l'ancienne tradition des histoires littéraires. Les commentateurs du XIX^{ème} siècle ont reconnu que le moine bénédictin allait à contre-courant des idées dominantes des Lumières, et expliquent ainsi le silence qui enveloppait son œuvre.²⁰ Côté laïque, il se trouve également des tentatives d'histoire littéraire, bien imprégnées, quant à elles, de la philosophie des Lumières ; nous voudrions évoquer ici brièvement l'exemple de Voltaire.

Sans avoir composé une histoire littéraire, Voltaire a quand-même abordé le genre, notamment en annexe du Siècle de Louis XIV, où il présente un « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV », et ajoute : « pour servir à l'histoire littéraire de ce temps ». Qu'une histoire littéraire soit liée à un ouvrage historique semble, selon la tradition, tout à fait accepté, mais la forme ne doit pas nous étonner, non plus. Dom Rivet lui-même n'a fait autre chose qu'un catalogue, Voltaire a l'avantage de le dire clairement. L'extension de l'ouvrage de Dom Rivet dans le temps a nécessité une approche par siècles, alors que l'intervalle plus abordable de Voltaire a permis une énumération alphabétique des auteurs. Si Voltaire veut répertorier la « plupart » des gens de lettres de l'époque étudiée, il faut qu'il élargisse cette liste à d'autres professions, mais ce qui paraît pourtant très étonnant, c'est que, à côté des poètes, historiens, savants et philosophes, il y ajoute de très nombreux représentants de l'Église catholique et protestante. De surcroît, Voltaire les qualifie tous d'« écrivains ». L'on peut conclure que, même s'il a apporté d'importants changements dans la conception et la pratique de l'historiographie, dans le domaine de l'histoire littéraire, il est resté fidèle à la tradition ancienne. D'un style différent et souvent satirique, certes, mais il reprend le même schéma de présentation : quelques faits mêlés parfois d'anecdotes, plus ou moins longues, selon l'importance accordée à la personne en question. Tout comme le travail gigantesque de Dom Rivet, le catalogue plus modeste de Voltaire ne sert pas plus que d'outil d'historien, afin d'élargir ses connaissances sur une

¹⁷ T. VII, Paris, 1867, 130.

¹⁸ *Les vies des Troubadours*, Paris, UGE, 1985, 57.

¹⁹ T. VII, *éd. cit.*, 130.

²⁰ Avertissement, t. I, *éd. cit.*, 3.

époque révolue. Au fond, il n'apporte rien de fondamentalement nouveau à la conception de l'histoire littéraire.

Au cours du siècle paraissent encore d'autres ouvrages traitant de la littérature dans une perspective historique ; nous en avons mentionné deux à titre d'exemple, issus d'auteurs très différents, afin de montrer que la conception ne change guère. On trouve des énumérations alphabétiques d'auteurs, par exemple, dans les *Trois siècles de la littérature française* de l'abbé Sabatier de Castres, ouvrage militant de 1774, dirigé contre les Lumières, destiné par son auteur à « combattre les usurpations »²¹ dans la *République des Lettres*. La même organisation formelle se retrouve encore dans les *Éléments de littérature* de Marmontel, publiés en 1787, mais qui n'a pas la prétention d'être une histoire littéraire.

Tout à la fin du siècle, un véritable changement se produit. Était-ce dû au fait que l'idée – et, ajoutons-le, l'expérience – de la révolution a poussé les esprits à repenser l'histoire et le discours sur l'histoire, avec tout ce qui y était lié ? Toujours est-il que les années 1799 et 1800 voient paraître deux textes de nature différente, mais tous les deux rompant radicalement avec la pratique antérieure : d'une part, une histoire de la littérature ; de l'autre, des réflexions sur la littérature dans une perspective historique.

En 1799, La Harpe commence la publication de ses cours donnés au Lycée des arts et métiers à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution, portant le titre : *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*. Il en souligne l'originalité dans la « Préface », tout en proposant une définition de la notion de littérature : « C'est ici, je crois, la première fois, soit en France, soit même en Europe, qu'on offre au public une histoire raisonnée de tous les arts de l'esprit et de l'imagination, depuis Homère jusqu'à nos jours, qui n'exclut que les sciences exactes et les sciences physiques. »²² Des trois parties qui composent l'ouvrage (I. Anciens, II. Siècle de Louis XIV, III. XVIII^{ème} siècle) se dégage une très nette tendance à valoriser l'Antiquité – fondement esthétique du classicisme français –, ainsi que ce même classicisme (Racine et Voltaire avant tout²³), alors que les siècles du Moyen Age et de la Renaissance sont considérablement écourtés. La Harpe ne manque pas pour autant d'aborder, par exemple, la poésie des troubadours, mais de façon très sommaire, en tant que préliminaires historiques à l'étude de la poésie du XVII^{ème} siècle.²⁴ Les vues esthétiques et politiques de l'auteur, ce « renégat des Lumières »²⁵,

²¹ Sabatier de Castres, *Les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François I^{er} jusqu'en 1773*, Préface, t. I, Amsterdam, 1774, 2.

²² La Harpe, *Lycée ou Cours de littérature ancienne et moderne*, Préface, t. I, Paris, 1825.

²³ Sur quatorze volumes dans l'édition de 1825-1875, deux, le IX^{ème} et le X^{ème}, sont entièrement consacrés aux tragédies de Voltaire. Une bonne partie du VIII^{ème}, qui traite de la poésie, lui est consacré également. Fidèle en tout au goût classique, La Harpe estime peu les romans, même s'il reconnaît les mérites de certains, et ne leur accorde qu'un seul chapitre dans le dernier tome portant le titre « Éloquence, histoire et littérature mêlée ».

²⁴ « De la poésie française avant et depuis Marot jusqu'à Corneille ». Sainte-Beuve explique la rapidité avec laquelle La Harpe traverse ces époques « intermédiaires » par le fait que le livre reproduit les cours ; or, pour ces siècles, l'auditoire se contentait d'un aperçu très général. *Causeries du Lundi*, t. V, Paris, Garnier, s. d., 117.

ancien disciple de Voltaire qui a fini par voir dans la Révolution une dégradation générale des valeurs, de la morale et des belles-lettres,²⁶ sont bien connues ; ce qu'il faut souligner ici, c'est la manière dont il conçoit son histoire littéraire. En fait, l'ancienne énumération disparaît au profit d'une présentation détaillée et systématique des époques, des auteurs et des œuvres principales. La Harpe se concentre véritablement et pour la première fois sur les productions proprement littéraires, en ajoutant par endroits des chapitres sur l'éloquence, sur l'historiographie ou sur la philosophie. Il est à l'origine de la canonisation des grands auteurs ; ses jugements seront repris systématiquement par la suite dans les manuels scolaires.

Un an après le *Lycée* paraît l'ouvrage de Mme de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Elle revendique, tout comme La Harpe, le rôle de pionnier de son œuvre : « Il me semble que l'on n'a pas encore considéré comment les facultés humaines se sont graduellement développées par les ouvrages illustres en tout genre, qui ont été composés depuis Homère jusqu'à nos jours. »²⁷ Elle reproche à La Harpe, tout comme aux auteurs qui l'ont précédée, de ne pas avoir suffisamment analysé « les causes morales et politiques qui modifient l'esprit de la littérature ». ²⁸ Or, comme le révèle le sous-titre, Mme de Staël propose d'aborder la question de ce point de vue nouveau : elle envisage la littérature comme un phénomène social, fortement lié à la morale, aux sentiments patriotiques, au bonheur.

La façon dont elle formule la définition de la littérature – définition qui implique aussi ce dont doit parler un ouvrage d'histoire littéraire – reste similaire à ce qu'on a vu chez La Harpe : « [...] il est nécessaire de retracer l'importance de la littérature, considérée dans son acception la plus étendue : c'est-à-dire renfermant en elle les écrits philosophiques et les ouvrages d'imagination, tout ce qui concerne enfin l'exercice de la pensée dans les écrits, les sciences physiques exceptées. »²⁹ Au début du chapitre premier de la première partie, elle précise encore le contenu de son œuvre : « Je comprends dans cet ouvrage, sous la dénomination de littérature, la poésie, l'éloquence, l'histoire et la philosophie, ou l'étude de l'homme morale. »³⁰ On peut donc observer que, comme La Harpe et comme tout le XVIII^{ème} siècle, elle tient à une définition large de la littérature :³¹ c'est la matière dont elle remplit ce cadre donné qui fera toute la différence.

Mme de Staël ne change pas radicalement la conception selon laquelle la littérature doit être incorporée dans une étude plus vaste : on a affaire ici à une étude philosophique qui s'intéresse à « l'esprit de la littérature » et non aux produits eux-mêmes. Elle rompt, par conséquent, avec la tradition qui consiste à énumérer les

²⁵ Michel Delon, « La Révolution et le passage des belles-lettres à la littérature », *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, 1990, n° 4-5, 574.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ Madame de Staël, *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, Discours préliminaire, Paris, GF-Flammarion, 1991, 65.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, 66.

³⁰ *Ibid.*, 90.

³¹ Gérard Gengembre – Jean Goldzink, « Introduction » in Madame de Staël, *De la littérature*, éd. cit., 13.

auteurs et les œuvres : chez elle, il n'y a aucune mention de titre d'ouvrage en tête de chapitres, son texte est continu et ne s'organise pas selon les auteurs. Dans son parcours historique de la littérature, elle se concentre sur l'arrière-plan – social, historique, géographique – de la littérature, au lieu de prendre celle-ci comme arrière-plan, c'est-à-dire comme une espèce de justification, de l'Histoire. (Tel fut le cas du Siècle de Louis XIV, où l'énumération des auteurs illustres servait à justifier la grandeur du pouvoir royal.) Son principe d'organisation est chronologique et géographique : La première partie étudie d'abord la littérature ancienne en tenant compte des genres, d'une part, et des époques successives de l'autre ; puis celle des modernes, en tenant davantage compte cette fois des différents pays : le Midi, le Nord, l'Angleterre, la France. La seconde partie est entièrement consacrée à « l'état actuel des Lumières en France et à leurs progrès futurs ». Plus que la première partie, c'est un traité philosophique esquissant la perspective d'une littérature idéale, et le tout fondé sur la profonde conviction du perfectionnement humain.

L'idée de Mme de Staël de la littérature et d'une histoire littéraire est une conception sentimentale, voire rousseauiste. L'histoire de la littérature ne doit pas être conçue comme un outil de travail pour mieux connaître l'Histoire politique, mais comme un tableau des passions. Le « Discours préliminaire » ne présente-t-il pas, justement, la littérature comme un phénomène lié à la vertu, à la gloire, à la liberté, au bonheur ? C'est sous cet angle-là qu'il faut observer l'importance des climats, la comparaison des littératures nationales et la leçon de relativité littéraire. C'est dans cette interaction, et par rapport aux autres littératures que la littérature française pourra se rajeunir. Mme de Staël donnera un exemple de cette idée à propos de la littérature allemande, dans l'exorde de l'Allemagne : « La stérilité dont notre littérature est menacée ferait croire que l'esprit français lui-même a besoin maintenant d'être renouvelé par une sève plus vigoureuse. »³²

C'est donc dans le même esprit de relativisme culturel, lié à la différence des climats, que Mme de Staël a consacré plus tard une étude particulière à la littérature allemande. Il s'agit, incorporée dans un ouvrage plus vaste sur l'Allemagne, d'une histoire littéraire plus habituelle que ne l'a été *De la littérature* : dans la seconde partie de son essai, elle opte pour une présentation par auteurs et par œuvres, mettant en relief les plus grands noms, Goethe et Schiller. Si son approche paraît ici plus traditionnelle, elle a tout de même ceci de nouveau qu'elle sépare très nettement les différents domaines de l'esprit humain : littérature et arts, philosophie, religion. Une distinction qui permettra encore la cristallisation de l'idée de littéralité et, par conséquent, celle d'histoire littéraire.

En conclusion, on peut remarquer que le changement qui s'est opéré dans ce domaine au tournant des Lumières était rapide, radical et somme toute assez inattendu. C'était aussi un changement durable, mais c'est à une autre communication de s'interroger sur l'influence de l'approche staélienne au cours du XIX^{ème} siècle (sur Taine, par exemple) et encore au XX^e, en France ou ailleurs ;

³² Madame de Staël, *De l'Allemagne*, Paris, GF-Flammarion, 1968, t. I, 48.

même en Hongrie, où l'idée de la perfectibilité de la littérature a eu également des adeptes.³³

³³ Horváth János, *A magyar irodalom fejlődéstörténete* [Histoire de l'évolution de la littérature hongroise] (1922-1923), in *Irodalomtörténeti munkái I* [Œuvres d'histoire littéraire I], Budapest, Osiris, 2005.